



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 OCTOBRE 2012

DELIBERATION RELATIVE A L'ADOPTION DU MODELE DE REPARTITION DES MOYENS DES UFR

Le 26 octobre 2012, le Conseil d'Administration, réuni sous l'administration provisoire de Monsieur SINGARAVELOU,

➡ **a adopté le modèle de répartition des moyens des UFR** (pièce jointe).

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 26 octobre 2012.

Nombre de membres présents	19
Nombre de membres représentés	6
Nombre d'abstentions	1
Nombre de suffrages exprimés	24
Nombre de votes pour	24
Nombre de votes contre	0

L'Administrateur Provisoire,

SINGARAVELOU